

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Massé, D. (1993). *L'évaluation institutionnelle en milieu scolaire : logiques, enjeux, rôles et responsabilités des différents acteurs*. Sherbrooke : Éditions du CRP.

par Jean Cardinet

Revue des sciences de l'éducation, vol. 21, n° 2, 1995, p. 422-423.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/031800ar>

DOI: 10.7202/031800ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Massé, D. (1993). *L'évaluation institutionnelle en milieu scolaire: logiques, enjeux, rôles et responsabilités des différents acteurs*. Sherbrooke: Éditions du CRP.

Cet ouvrage collectif, réalisé sous la direction de Massé, de l'Université de Sherbrooke, réunit les contributions de neuf spécialistes de l'évaluation, belges, français et canadiens. Chacun d'eux présente le modèle et la démarche qu'il utilise pour évaluer des établissements d'enseignement.

Messina montre comment a été évaluée une des voies de la formation professionnelle (agricole) en France. Dans le même contexte, Coudray présente les résultats d'une recherche sur les effets d'audits d'établissements, qui montre l'importance de la participation des intéressés. Figari propose une démarche pour évaluer les projets éducatifs des établissements secondaires français, expliquant notamment comment établir leurs référentiels particuliers. Plante fait le point sur son expérience canadienne d'évaluateur, sur les options à prendre clairement et les erreurs à ne pas commettre, ainsi que sur quelques lignes de développement à envisager. Éthier tire d'une recherche-action (approche-qualité), exécutée dans des organismes publics canadiens, quatorze constats très instructifs sur les dangers à éviter. Trahan et Gapiéry proposent de partir du point de vue des consommateurs de service, ce qui les amène à rappeler l'obligation, pour les administrateurs, d'évaluer le fonctionnement de leur organisation, pour pouvoir à leur tour rendre des comptes. Suivant une approche opposée, de décentralisation, Legault décrit une démarche autoévaluative pour les collègues canadiens, dont il esquisse les quatre étapes principales.

Dans un chapitre conclusif, Massé montre quels sont les traits généraux de ces différentes approches. Du fait qu'il s'agit d'évaluer des institutions éducatives, les auteurs privilégient une vision humaniste de l'homme et démocratique de la société. Au lieu de s'en tenir à de simples indicateurs objectifs de résultats, selon une logique économique, ils cherchent à comprendre et à faire modifier les facteurs qui perturbent le fonctionnement. Mieux encore, les évaluateurs refusent de considérer les programmes comme une fin en soi et acceptent l'idée de repenser parfois les objectifs mêmes de l'action éducative.

Pour préparer cette analyse, les auteurs avaient été invités à expliciter la logique dont ils s'inspiraient et à l'expliquer par rapport aux besoins auxquels ils cherchaient

à répondre. Compte tenu de la diversité de leurs origines, il n'est pas surprenant que ces auteurs aient présenté des solutions divergentes. Ce qui frappe le lecteur, c'est plutôt la philosophie commune à leurs diverses propositions. Tous les intervenants ont souligné que l'utilité finale de l'évaluation dépendait de son appropriation par les personnels des institutions évaluées.

C'est peut-être au niveau de l'engagement symétrique des décideurs de tenir compte des résultats de l'évaluation que des divergences idéologiques pourraient apparaître entre les huit contributions: les supérieurs hiérarchiques sont-ils obligés d'accepter le point de vue de leurs subordonnés?

Des réponses différentes seraient certainement données à cette question. C'est sans doute parce que la fonction attendue de l'évaluation ne peut être la même dans tous les contextes sociaux ou historiques. Aussi riches et nuancées que soient les propositions avancées dans cet ouvrage, leurs auteurs ne peuvent prétendre épuiser en 169 pages tous les déterminants de leurs choix méthodologiques. Massé conclut, avec raison, qu'il faudrait maintenant présenter plus en détail des expériences concrètes, pour mieux analyser ce qui les caractérise et les différencie, et mettre en évidence les bases du choix de telle ou telle culture évaluative.

Jean Cardinet
précédemment à l'Université de Fribourg en Suisse

* * *